



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 22 MARS 2023 A 19H00**

SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU  
ESSONNE

30 MARS 2023

ARRIVÉE

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 16 mars 2023 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

**Etaient présents :**

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Mohammed ZAOUÏ, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Brahim OUAREM, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Eléonore MORENO, Laurence MOLINARI, Jacques BOULANGER, Naïma FERROUDJI, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Jérémy SIMON, Mélanie SCHLATTER, Quentin CHOLLET, Thierry BESSE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Nadia CARCASSET (pouvoir à Alice SEBBAG), Séverine BUSSON (pouvoir à Marc LE MEUR), Philippe DECOMBLE (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS), Brigitte JAUNET (pouvoir à Danièle GARCIA), Isabelle QUESNEL (pouvoir à Naïma FERROUDJI), Norman PANTER (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Marc ESNAULT (pouvoir à Marie-Christine CRIBIER), Franklin OBIANYOR (pouvoir à Jacques BOULANGER), Patricia BARTOLI (pouvoir à Laurence MOLINARI), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Jocelyn MINATCHY (Pouvoir à Mohammed ZAOUÏ), Marie-Noëlle ROLLY (pouvoir à Quentin CHOLLET).

**Absent Excusé :**

Yassin LAMOUI, Thomas ZLOWODZKI, Jacques BENISTY.

**Nombre de membres**  
composant le conseil : 39

en exercice : 39  
présents : 24  
représentés : 12  
absents : 3

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur Marc LE MEUR est élu secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance



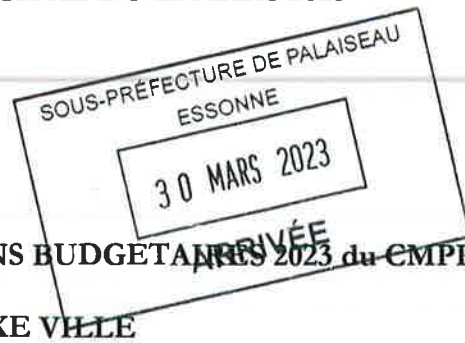
**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2023**

**Délibération n°23-20**

DGA : Caroline CARSOULLE

Service : CMPP

Affaire suivie par Michelle CARRIC



**RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023 du CMPP  
BUDGET ANNEXE VILLE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2312-1,

**CONSIDERANT** la Commission Santé Solidarité Locales, Petite enfance, Accompagnement Séniors, Devoir de mémoire, Politique de la ville, Emploi et Insertion, Prévention consultée en date du 10 mars 2023,

**CONSIDERANT** la présentation de Monsieur le Maire et l'intervention des représentants des groupes constituant le Conseil Municipal,

**CONSIDERANT** le Rapport d'Orientations Budgétaires 2023 du CMPP, Budget annexe Ville, ci-annexé.

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**PREND ACTE** du débat relatif aux orientations budgétaires pour 2023 pour le CMPP, Budget annexe Ville.

**VOTE** le Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2023 pour le CMPP, Budget annexe Ville.

<b>VOTE</b>	
Pour : 36	
Contre	
Abstention :	

Pour extrait conforme.

**Frédéric PETITTA**

Maire de Sainte-Geneviève-Des-Bois

Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération